

Compte-rendu Réunion de la Coordination des associations de parents d'élèves le jeudi 2 décembre 2021 - GS Berthelot

15 présent-es, 11 écoles représentées : Anatole France, Berthelot (3), Descartes, Edouard Herriot (2), Lazare-Goujon (2), Jean Zay, Rosa Parks, Lakhanal, Jacques Prévert, Louis Pasteur, St Exupéry,

1. Bilan des élections

Les résultats varient entre 20 % et plus de 50 % et sont donc assez hétérogènes. Mais il y a depuis plusieurs années une tendance à la hausse de la participation.

2. Bilan de la réunion plénière avec la Mairie

Aucune personne présente ce soir n'était à la réunion plénière. Mais nous pouvons nous en faire une idée à partir de la présentation projetée envoyée par la Mairie. Réunion du 19/10 en même temps que plusieurs conseils d'école : il a manqué plusieurs représentants des parents.

3. Retour sur le sujet des AESH aux conseils d'écoles.

AESH : aide aux enfants en situation de handicap

Le groupe de travail « Enfant à besoins spécifique », a lancé un **questionnaire par mails aux directeurs et directrices** d'écoles concernant le nombre d'heures attribuées par la MDPH ainsi que le nombre d'heures effectives. Il y a eu quelques retours.

Les associations de la Coordination ont décidé de mettre **systématiquement ce point à l'ordre du jour des conseils d'école**, pour manifester l'importance que lui accordent les parents d'élèves. Les résultats ont été suivis collectivement.

Résultats : l'accès aux données s'est révélé le plus souvent possible, les directeurs et directrices ont tous joué le jeu sauf pour l'école Jules Ferry où la directrice a refusé de communiquer les chiffres en s'appuyant sur le courrier reçu par l'inspectrice suite à la diffusion du questionnaire par Géraldine. Ce courrier semble par ailleurs avoir mal interprété une des questions posées dans notre sondage, à propos du type de handicap.

4. Organisation de la communication interne de la Coordination

Pour le moment l'outil principal est la **liste de diffusion référents-coordination**, avec + de 50 personnes inscrites.

Cela pose des **problèmes** : échanges ressentis comme difficiles, « file interminable », difficultés pour retrouver les mails, les documents. L'utilisation de la liste demande une discipline et une certaine rigueur qui n'est pas évidente pour tous et toutes.

Le fonctionnement sur la base de pad permet d'éviter la multiplication des échanges. Mais il faut aussi retrouver les liens. C'est le but des « récapitulatifs » du dimanche soir, qui semblent appréciés.

Trois questions semblent émerger :

- **Communication** : faut-il continuer à utiliser la communication par mail ? Faut-il changer d'outil de communication ? Communiquer uniquement par appli ? Maintien d'une communication générale par mail et échange via appli ?
=> quel outil de communication correspond aux besoins à la coordination ?
- **Stockage** : faut-il un nouvel outil de stockage ?
=> quelle est notre politique de stockage
- un **espace de travail** : pour le moment on ouvre un pad par question ; la FCPE propose à ses associations un espace de travail
=> comment organiser notre travail ?

Plusieurs points sont évoqués dans la discussion:

- Envoyer chaque fin de semaine un récapitulatif, avec les liens vers les pads à jour
=> un référent pad (à tour de rôle) pourrait s'en charger
- Application Slack pour communiquer (cette appli est utilisée actuellement par le GT périscolaire) : organisation de l'appli par chaînes thématiques, canaux..., il est possible de suivre des thèmes ou pas, possibilité d'ajouter des thèmes ou pas et de rendre certains canaux privés. Mais Slack est fait principalement pour communiquer et non pour stocker (stockage limité) + à vérifier si accessible avec le lien sur tous les navigateurs web
- Espace de stockage de la FCPE : toutes les associations de parents d'élèves ne sont pas adhérentes à la FCPE . Il peut être intéressant de se rapprocher de la FCPE.
- Chercher à combiner différents systèmes ? Par exemple Slack + pad ? Ou mails + pad (situation actuelle) ?
- Se pose également la question du respect du RGPD (Règlement général sur la protection des données) : nous devons à tout moment être en mesure de supprimer les données personnelles de quiconque le demanderait

Il est important également de dire que ce ne sont **pas les outils à eux seuls qui vont régler ce problème** mais la façon dont les personnes les utilisent : à chacun de réfléchir à ses propres pratiques. Quelques règles simples dans la situation actuelle peuvent par exemple faire rapidement baisser le nombre de mails échangés sur la liste :

- n'utiliser « répondre à tous » qu'à bon escient
- lors des échanges mails entre référent indiquer dans sa signature son adresse mail
- lorsque l'on pose une question (type consultation) privilégier le pad

Un groupe de volontaire se forme pour réfléchir à ces questions : Loic, Elsa, Khadija, Michel, Héloïse

Ce **groupe de travail « communication »** va continuer la discussion et tester les outils => *le travail a déjà commencé : nous essayons Slack*

5. Groupes de travail

NB : rappeler à tous et toutes les référentes de vérifier les nouveaux inscrits dans le groupe de travail via framapad

Groupe de travail Enfants à besoins spécifiques

Même constat dans toutes écoles les **AESH ne sont pas remplacées** : une absence et c'est la désorganisation.

Action : il faut continuer à mutualiser l'information et à se mobiliser sur Villeurbanne mais également à l'échelle de la Métropole.

Beaucoup d'actions ont été mener l'année dernière, notamment participation à des manifestations, signature d'un courrier commun de plusieurs élus (Villeurbanne et Lyon notamment), création d'un petit carnet d'informations.

A lancer (peut-être déjà fait) une prise de contact avec :

- l' élu chargé d'étude du handicap ?
- l' adjointe discrimination de la ville ?

Groupe de travail Sécurité aux abords des écoles

Plusieurs travaux /aménagement ont été lancés (Ferry, L.Goujon) ou achevés (Herriot, Ch.Gaillard) aux abords des écoles grâce à l'action des élues (Pauline Schlosser, adjointe mobilité, et Sonia Tron, adjointe éducation). La municipalité est apparue réactive.

Exemple : groupe scolaire Edouard Herriot suite à la visite des adjointes de la mairie les travaux ont démarré très rapidement cet été.

Un mail a été envoyé par le groupe aux élus afin de les sensibiliser aux inquiétudes de chaque groupe scolaire. Cette année 2 documents participatifs ont été lancés :

- Un framapad pour réactualiser les inquiétudes et attentes des différents groupes scolaires
- Framacalc : identifier les écoles qui souhaitent rencontrer les élus pour échanger directement avec eux sur le sujet de la sécurité aux abords des écoles

Pauline Schlosser (adjointe mobilité-voirie) a répondu à ce mail suite au framapad et framacalc qui lui ont été transmis et a annoncé :

- en début d'année démarrage de nouveaux travaux aux abords des écoles
- création d'un groupe de travail (mairie) auquel une ou des personnes du groupe de travail (coordination) y participeraient.

Quelles solutions mettre en place ? aménagement trottoir, dos d'âne, personnes pour aider les enfants à traverser les enfants ? Pédibus ? Médiateur ?

Les adjointes mobilité et éducation ont rencontrées les parents d'élèves de l'école Lazare-Goujon et lors de cette visite, elles ont abordé l'idée du pédibus géré par les parents et indiqué que la Mairie serait prête à soutenir les parents qui souhaitent organiser des Pédibus (gilet de signalisation, accompagnement par une association...).

Quelques idées déjà mise en place dans des écoles de la ville :

St Exupéry : il y a des médiateurs aux abords de l'école qui vont échanger avec les personnes qui garent mal leur voiture + 1 personne de l'association Ermejean (territoire zéro chômeur), qui aide les enfants à traverser.

Rosa Parks : l'association des parents d'élèves a sollicité plusieurs interlocuteurs afin de sécuriser le trajet de l'école à la piscine Bouloche (peut-être également en collaboration avec le collègue Jean Zay et Lycée Brossolette).

Ils ont interpellés :

- directeur de la police municipale qui affecte les personnes qui font traverser les enfants devant les écoles
- la métropole de Lyon via « alerte ma mairie » (assez efficace pour des signalisations ponctuelles)
- la Mairie
- les délégués départemental de l'éducation national (DDEN)
- l'adjoint de quartier (voir dans Viva)

Groupe de travail Restauration

Actuellement deux groupes sont en relation avec la Mairie

- le **groupe de travail restauration de la Coordination** : ce groupe a pour vocation d'aborder avec la Mairie toutes les questions liées à la restauration : accès de tous les enfants à la cantine, communication autour des repas, comment mieux manger, alimentation durable et bio, part du local dans l'approvisionnement

- le **collectif cantine sans plastique** : groupe local d'un collectif national qui s'investit pour trouver des alternatives au plastique dans les cantines (qui comporte des risques pour les enfants)

Ces deux groupes sont différents mais souvent animés par le mêmes parents. Pour le moment, c'est le Collectif sans plastique qui est le plus prenant car la Mairie a été réactive et a lancé le processus de sortie du plastique, en intégrant des parents de la Coordination. Après plusieurs réunions, il s'est créé une bonne ambiance de travail. On pourrait utiliser cette bonne expérience pour relancer dans ce cadre le groupe restauration et réintroduire progressivement ses préoccupations initiales plus larges.

On garderait cependant deux groupes avec une référente pour le collectif sans plastique et un référent général pour le groupe de travail restauration.

Le groupe va faire un petit bilan sur leurs dernières actions et le diffuser à l'ensemble des référents avant les réunions de la coordination (idées à faire également dans les autres GT).

Remarque concernant la **vigilance requise de la part de la Mairie dans sa communication** : elle a fait distribuer dans les écoles des petits livrets « Villeurbanne à table » lors de la semaine du goût avec des recettes équilibrées et sympathiques à faire à la maison. Dans ce même livret, les enfants sont invités à partager leurs photos sur les réseaux sociaux alors que ceux-ci ne sont pas recommandés aux enfants de moins de 13 ans. Il manque une simple note à ce livret (« avec autorisation des parents ») : les services académiques ont demandé l'arrêt de la distribution dans les écoles.

Groupe de travail Périscolaire

Bilan de l'an passé :

- Séance de travail avec la Ville (2 personnes de la direction de l'éducation) : un diagnostic a été fait sur les points négatifs et positifs
- Beaucoup de discussion sur les animateurs : l'effectif, la formation, la présence en continu, la nouvelle organisation (3 postes titulaires/groupe scolaire : 1 responsable, 1 adjoint et 1 animateur référent)

2 sujets prioritaires ont été choisis : la « bobologie » (marche à suivre en cas d'incident santé sur le temps périscolaire) et la communication avec les parents.

Le **groupe cette année** : 9 parents (référents Coordination et parents élus dans diverses écoles)

- Groupe bobologie: reprise du groupe avec Mme Thomas, responsable de secteur à la direction de l'éducation : assez compliqué car il faut identifier toutes les situations pour définir des process adaptés et cela n'a pas été évident car il n'y a pas de médecin dans le groupe de travail.
- Le groupe de travail alerte sur la précarité de l'emploi d'animateur aujourd'hui et sur l'impact que cela peut avoir sur le recrutement Sachant que toutes les écoles sont en manque d'encadrants. Le périscolaire est-il toujours de qualité ? La Mairie semble volontaire, des moyens ont été mobilisés, mais quel sera l'impact du nouveau PEDT sur le périscolaire ?
- Quelle est la latitude du groupe de travail périscolaire cette année alors que le PEDT est en réécriture (voir plus bas)?

Le groupe prévoit de se revoir à la rentrée pour traiter notamment de 2 sujets : le goûter et les devoirs sur le temps périscolaire.

6. Consultations PEDT (projet éducatif de territoire)

Une concertation à l'initiative de la Ville est en cours **pour réécrire le Projet éducatif de territoire**.

Le PEDT **définit la politique éducative de la Ville** pour une durée de 6 ans. Il donne une orientation commune à tous les domaines (scolaire, périscolaire, extrascolaire, centres sociaux,

associations, USEP) qui touchent à l'éducation. Le nouveau PEDT doit entrer en vigueur en septembre 2022.

La concertation réunit des acteurs du domaine de l'éducation (directeurs/trices d'école, centre social, Chamagnieux, cuisine centrale, scouts laïque de France...) et des parents d'élèves.

Jusqu'à présent, une quinzaine de parents de la Coordinations (ou de parents élus dans leur école) ont participé à 4 groupes de travail différents :

- 1 groupe de travail le 21 octobre, composé uniquement de parents (10 présent-es)
- 3 groupes de travail transversaux (parents + différents acteurs éducatifs : directeur d'école, directeur centre social, ATSEM, responsables périodiques, personnels de restaurants scolaires), les 18 (réussite éducative), 23 (participation et citoyenneté) et 25 novembre (offre scolaire, de garde et de loisir ; parentalité)

Pour l'instant rien n'est réellement construit.

Les sujets abordés peuvent être très clivants notamment par rapport aux différents acteurs présents . L'ancien PEDT était un document non accessible au public. Il faut insister pendant la réécriture du PEDT pour que ce soit dorénavant un document accessible au public.

Points positifs :

- Dans l'ensemble les parents se sont senti écoutés.
- Aider toutes les idées émergentes à se recentrer (une sorte de période brainstorming)

Points négatifs :

- Plusieurs participants ont eu l'impression que ce sont plus des ambitions, des constats qui sont évoqués sans finalité. Sans diagnostic.
- Timing très court : des parents d'élèves ont eu l'impression qu'ils n'étaient pas présents pour réellement prendre part à la construction du projet mais plutôt à titre informatif et consultatif

Calendrier :

- consultation auprès de tous les parents en janvier
- décision sur les rythmes scolaires en mars
- présentation de la nouvelle organisation en avril.

7. Lancement de l'assemblée citoyenne

Présentation par Loïc (L. Goujon), membre de l'Assemblée citoyenne, tiré au sort comme volontaire.

L'assemblée citoyenne fait partie du programme de la Mairie **pour la transition démocratique**. L'assemblée est accompagné jusqu'en 2023 par un collectif : « les Métisseurs », sélectionné suite à un appel d'offres public.

Composition de l'assemblée : 40 personnes tirées au sort parmi 300 volontaires (dont Loïc), 20 personnes issues d'institutions représentative (issu des conseils de quartier, jeunesse...) et 20 personnes initialement non volontaires et tirées au sort sur les listes postales.

NB : le tirage au sort a respecté un équilibre hommes/femmes ainsi qu'entre quartiers ; toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées sauf les ouvriers, ce qui a été regretté.

Des groupes de travail ont été mis en place pour préparer l'assemblée citoyenne. Durée de mandat 1 an et demi, renouvelable 1 fois (rien n'est figé)

Loïc nous a décrit l'écosystème de l'assemblée + les groupes de travail :

- coordination - lien entre tous les groupes et fourni les ressources humaines et matérielles
- méthodo - travail sur les saisines, les process à mettre en place
- innovation – recherche sur toutes les autres initiatives de démocratie participative = réflexion sur les moyens de prise de décisions
- faune et flore – prise en compte de faune et la flore sur tous les sujets
- communication – travail sur les outils de com interne, com pour les Villeurbanais, com avec la mairie)

(voir documents)

Les groupes de travail sont ouverts à tous les Villeurbannais et Villeurbannaises.

Il y aura deux types de saisine : l'Assemblée peut s'autosaisir ou être saisie par la Mairie.

Les propositions de saisines arrivent dans un groupe méthodo qui les traite, charge des volontaires et négocie des conventions avec la mairie et par la suite lance des groupes de travail pour analyser les différentes saisines si celles-ci sont acceptées. Le type de saisine dont l'assemblée peut s'autosaisir n'est pas encore défini.

Position de la Coordination par rapport à l'Assemblée citoyenne : dans la configuration actuelle, la Coordination n'a pas de position particulière vis-à-vis de l'Assemblée citoyenne : elle fait partie de l'ensemble « les Villeurbannais et associations ». Loïc est actif dans l'Assemblée citoyenne en tant que Villeurbannais et non en tant que représentant des parents d'élèves ou de la Coordination. Mais il peut faire le lien entre les deux, en faisant profiter l'Assemblée citoyenne du réseau de la Coordination et en faisant profiter la Coordination de son expérience dans l'Assemblée citoyenne.

Diffusion de l'information au sujet de l'assemblée citoyenne : retours négatifs de certains parents dans quelques écoles considérant que les associations de parents ne devraient pas diffuser les informations concernant l'Assemblée citoyenne jugée « politique ».

Point sur le lien collège-école

Abordé rapidement.

Essayer de créer un **moment de rencontre entre les parents de l'élémentaire et ceux du collège** : expériences concluantes déjà réalisées entre les parents de Jean Macé et ceux des écoles du secteurs (Descartes, J.Zay, Croix-Luizet) avec deux réunions en visio en avril et en novembre (à chaque fois une vingtaine de parents).

Les parents du collège Leroux préparent une réunion pour aller à la rencontre des parents du primaire, cette fois en personne.

Ce type de réunion peut se faire dans tous les collèges : la Coordination fournit les contacts des associations des collèges et des différentes écoles de secteur.

Ouverture du collège Chabroux

Abordé rapidement.

Faire un courrier à adresser aux élus en février prochain, à envoyer avec l'adresse de mail de la coordo pour avoir plus d'info sur le nouveau collèges et demander des supports de présentation de la réunions sur « alerte ma ville ».

Famille sans toit

Abordé rapidement.

De plus en plus d'enfants sont sans abri dans un certain nombre d'écoles : Renan, J.Zay, Pasteur, J.Guesde, Jaurès, ...

On crée un pad pour recenser les situations école par école, ainsi que les mobilisations. L'idée est de **coordonner les mobilisations**.

=> *c'est en cours, voir les mobilisation du jeudi 11 décembre à Renan, mardi 14 décembre à Jean Zay et 16 décembre place Lazare Goujon + nos courriers aux Maire ou élus pour les interpellier à propos des mise à l'abri et des conditions d'accueil des enfants dans les écoles (question des petits-déjeuners) et les occupations de locaux du vendredi 17 à Jean Macé ainsi qu'au gymnase de Cusset.*

Prochaine réunion : à l'école Pasteur, date à définir fin janvier /début février!